

POLITIQUE
CULTURELLE
DE LA MRC DE MONTMAGNY
2017-2027

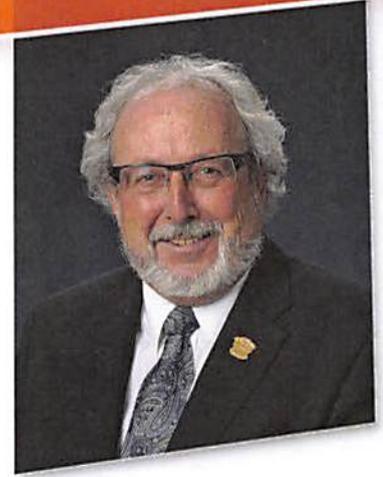
Table des matières

Mot du préfet de la MRC de Montmagny	3
Introduction et objectifs	4
Mission de la Politique culturelle	5
Rôles de la MRC	6
Portrait de la MRC	
▲ Portrait géographique	8
▲ Portrait démographique	9
▲ Portrait historique	10
Quelques données sur la culture et le patrimoine	12
Secteurs d'intervention culturels	13
Principes directeurs	14
Axes d'intervention et orientations	16
Glossaire	24
Membres du comité culturel	25
Remerciements	26



*Œuvre Rencontre à Montmagny
de Jean-Paul Riopelle*

Mot du préfet



C'est avec fierté et enthousiasme qu'au nom des mairesses et des maires de la MRC de Montmagny, je vous présente la première Politique culturelle de la MRC qui a été adoptée le 14 février 2017 lors de la séance ordinaire du conseil des maires.

La Politique culturelle de la MRC de Montmagny constitue un engagement des élus pour la consolidation et l'essor du milieu culturel régional. Son élaboration et son entrée en vigueur permettent dès maintenant à la MRC d'affirmer son rôle en matière de développement culturel.

En lien avec les enjeux majeurs auxquels elle fait face, la MRC reconnaît la culture et son importance pour le développement de la fierté et du sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu de vie, et aussi pour l'amélioration de la qualité de vie et l'augmentation de l'attractivité des municipalités.

Plus d'une année de travail a été nécessaire pour amener le comité de la Politique culturelle à élaborer les orientations et les objectifs de travail composant cet outil de planification du développement culturel. Une étape importante de la démarche fut la période de consultations publiques impliquant des citoyens et diverses organisations du milieu. Je remercie d'ailleurs tous les participants de leur implication.

Ensemble, mettons en valeur nos origines et enrichissons notre collectivité en intégrant la culture à notre quotidien!

Jean-Guy Desrosiers



Lors du réaménagement du quai Boulanger de Montmagny, le bois a été utilisé pour construire la promenade afin d'illustrer ce qui fut jadis la vocation principale des installations du bassin : la manutention du bois et la construction navale. Dans la section du Jardin des Souches, les pièces de bois pointant vers le firmament rappellent les mâts des voiliers longtemps présents dans le bassin et la matière ligneuse qui y fut transportée.

Introduction et objectifs

La culture nous divertit et nous permet de nous exprimer. Elle nous touche ou nous fait réfléchir. Elle fait partie de notre identité. Parfois enfouie dans les souvenirs, parfois dans l'actualité, elle est présente en continu dans toutes les sphères de la société, souvent sans que l'on s'en rende compte. Par le biais de cette Politique, la MRC de Montmagny désire s'investir en culture, pour l'amélioration du cadre de vie, le développement et l'animation d'un sentiment de fierté et d'appartenance, et pour augmenter l'attractivité des milieux de vie.

La préparation de la Politique culturelle de la MRC de Montmagny a permis de dresser un portrait de la situation actuelle sur le plan culturel. Son entrée en vigueur permettra d'encourager la participation des citoyens à la vie culturelle et de favoriser la concertation des acteurs culturels du milieu.

La Politique culturelle met de l'avant trois grands axes d'intervention découlant des principes directeurs. Ces axes d'intervention concernent :

- ▲ L'accessibilité à la culture
- ▲ Le soutien, la communication et la concertation
- ▲ L'identité et l'originalité culturelles

Pour chaque axe d'intervention, des objectifs sont identifiés et pour chacun d'eux, une liste de moyens envisagés. Ces moyens constituent des idées récoltées lors des consultations publiques qui seront reportées dans un plan d'action. Ce cadre d'intervention vise à guider et à favoriser une prise de décision éclairée pour le développement de la culture dans la MRC.

Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues



Mission de la Politique culturelle

La première Politique culturelle de la MRC de Montmagny se joint à la Politique familiale, à la Politique des aînés ainsi qu'au Plan d'action local pour le développement de l'économie et de l'emploi afin de favoriser, dans un milieu de vie stimulant, l'épanouissement de la population, sa rétention, de même que l'attraction de la main-d'œuvre. La MRC souhaite donc stimuler l'essor et le développement du milieu culturel magnymontien de façon à permettre l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, de même que l'affirmation de l'identité collective.

Manoir Gamache, classé en 1959, à Cap-Saint-Ignace

Rôles de la MRC

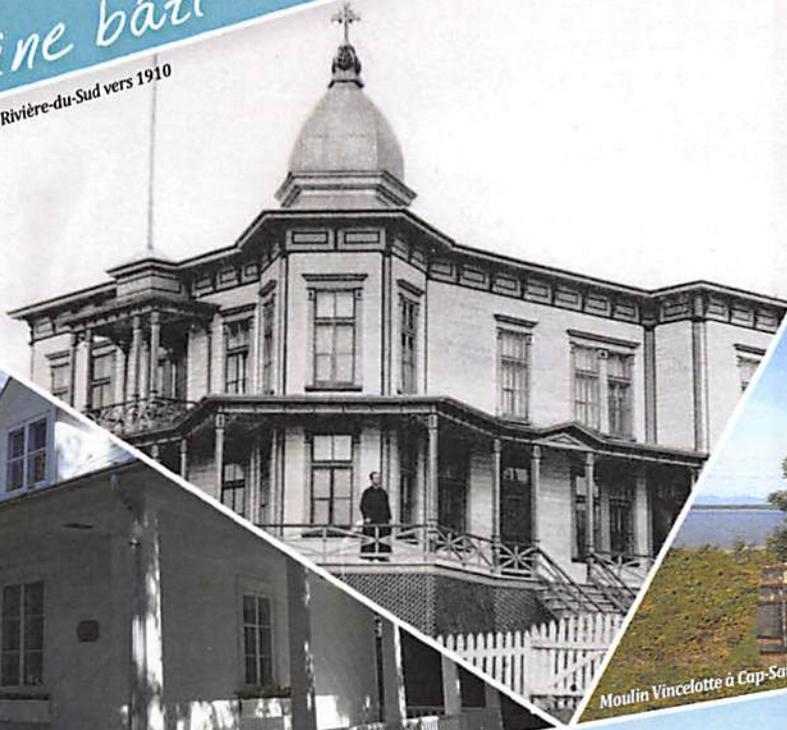
Avant de présenter le rôle de la MRC en matière de culture, il importe tout d'abord de définir ce qu'est une MRC. La Municipalité régionale de comté est une entité administrative regroupant les municipalités d'un même territoire d'appartenance. Cette entité exerce les compétences et les responsabilités qui lui sont dévolues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Code municipal du Québec et la Loi sur les compétences municipales. Parmi ces compétences, on retrouve celles de voir à l'aménagement de son territoire, de préparer les rôles d'évaluation des municipalités locales et d'établir un schéma de couverture de risques.

Vue sur le lac à Lac-Frontière

Le développement culturel n'est pas une compétence obligatoire pour les MRC. Chacune d'elle décide de son degré d'implication en matière de culture sur son territoire. En adoptant sa première Politique culturelle, la MRC de Montmagny désire assurer un leadership actif dans la planification et l'encadrement des activités à caractère culturel sur son territoire.

Patrimoine bâti

Presbytère à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud vers 1910



Moulin Vincelotte à Cap-Saint-Ignace



Maison Bender à Montmagny



Lieu historique national de la Grande-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais



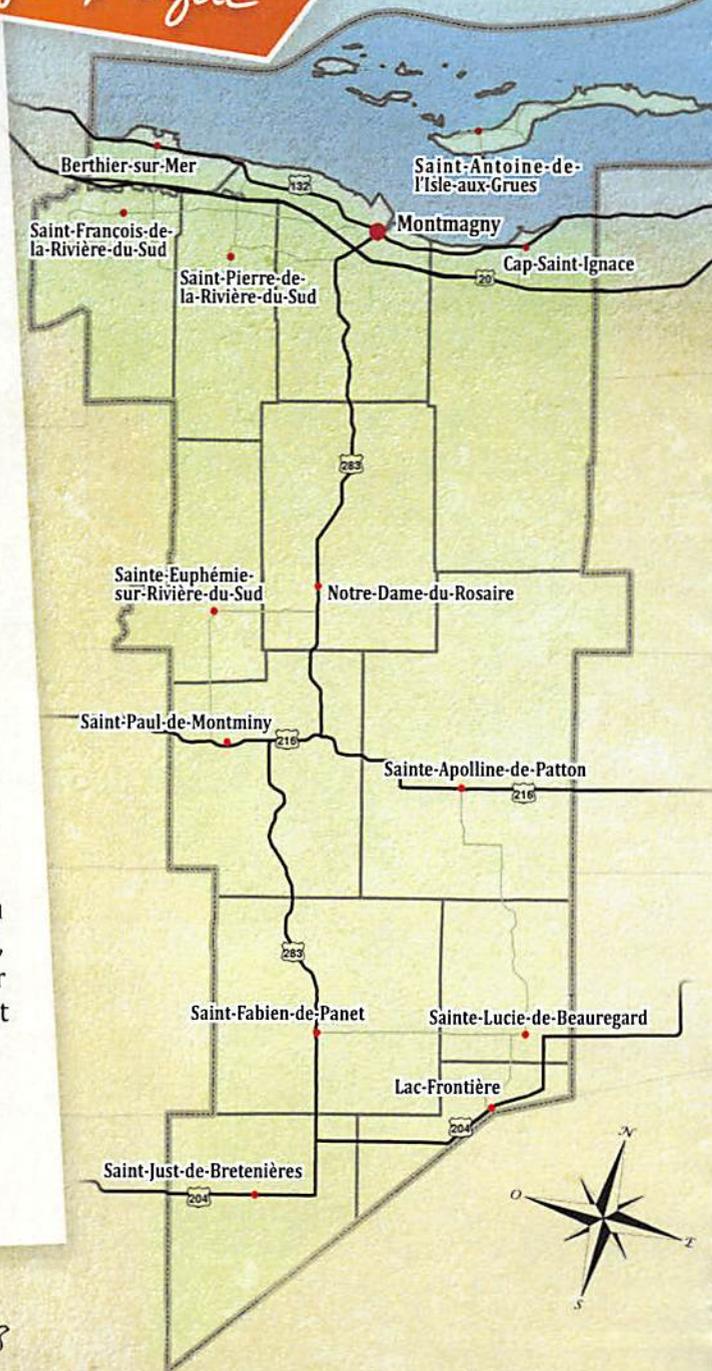
Portrait géographique

La MRC de Montmagny, située dans l'est de la grande région de la Chaudière-Appalaches, est composée de 14 municipalités en majorité rurales. Son territoire de 2060 km² s'étend de l'archipel de l'Isle-aux-Grues, dans le fleuve Saint-Laurent, jusqu'à la frontière canado-américaine au cœur des Appalaches. Elle est bordée des MRC de Bellechasse et des Etchemins à l'ouest, et de L'Islet à l'est.

Le territoire se divise en trois grands ensembles géographiques : le Saint-Laurent et les îles, la plaine ainsi que les Appalaches. Le relief appalachien a érigé une véritable fracture sur les plans du paysage et de la géologie. Cette fracture a influencé, et influence toujours, le mode d'occupation du sol et le développement de cette partie du territoire.

Ainsi, la plaine est occupée par l'agriculture et les noyaux urbains et villageois, et les Appalaches sont occupées par la forêt et de petites superficies agricoles. Le réseau hydrographique est composé de nombreux lacs qui parsèment le secteur des Appalaches ainsi que par de multiples rivières, dont la rivière du Sud.

La MRC de Montmagny a profité de l'immensité du territoire naturel des Appalaches pour créer, en 1997, le Parc des Appalaches. Ce parc éclaté met en valeur des richesses naturelles du territoire ainsi que les huit municipalités qui le composent.



Portrait démographique

L'histoire de l'occupation du territoire de la MRC de Montmagny a fait en sorte que la répartition actuelle de la population est inégale entre les trois grands secteurs de la MRC. En 2016, la population de 22 657 habitants se répartissait dans les 14 municipalités de la façon suivante :

Croix de chemin sur le haut-marais à Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

	Population*	Proportion MRC
Secteur des Appalaches		
Lac-Frontière	204	0,90 %
Notre-Dame-du-Rosaire	359	1,58 %
Sainte-Apolline-de-Patton	576	2,54 %
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	328	1,45 %
Sainte-Lucie-de-Beaugard	297	1,31 %
Saint-Fabien-de-Panet	946	4,18 %
Saint-Just-de-Bretonnières	666	2,94 %
Saint-Paul-de-Montminy	788	3,48 %
Secteur de la plaine		
Berthier-sur-Mer	1 550	6,84 %
Cap-Saint-Ignace	3 035	13,40 %
Montmagny	11 226	49,55 %
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	1 616	7,13 %
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	923	4,07 %
Secteur des îles		
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	143	0,63 %
Total MRC	22 657	100 %

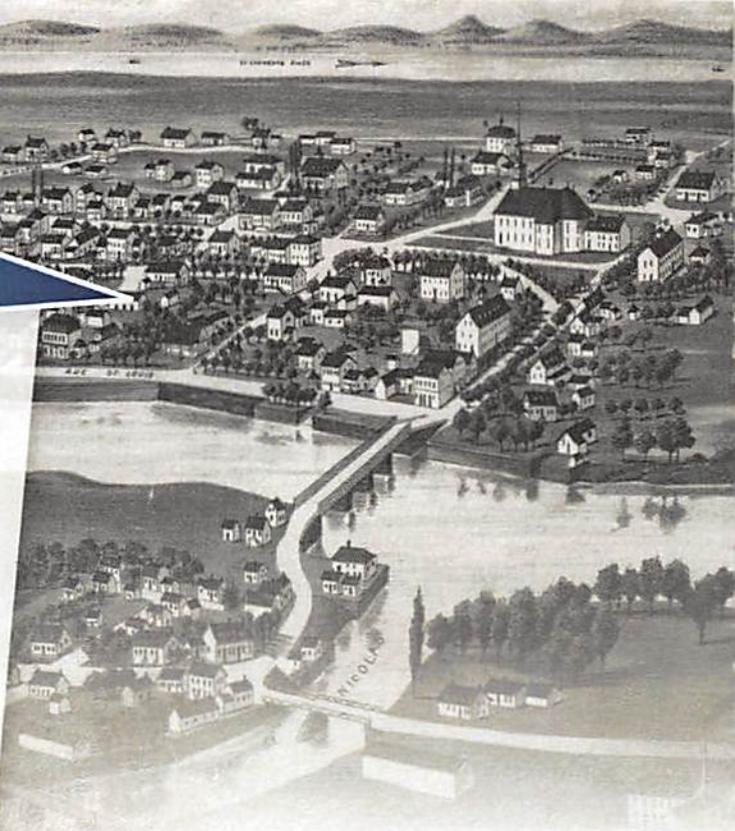
*Gazette officielle du Québec, décembre 2016, décret no 1099-2016

Portrait historique

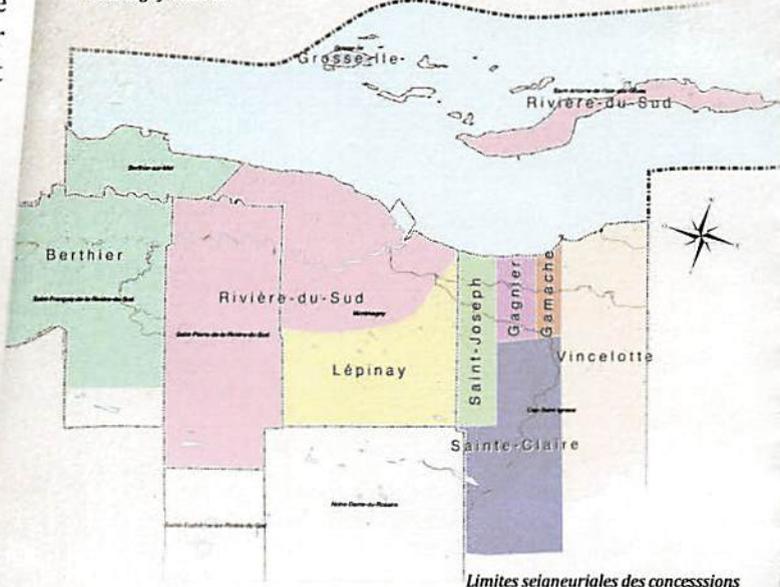
Avant que les Européens prennent possession du territoire et fondent la Nouvelle-France, les Amérindiens occupaient déjà les îles et le littoral. Pendant cette occupation millénaire du territoire qui remonte à 7000 ans, les Amérindiens chasseurs-cueilleurs ont établi des campements saisonniers pour profiter des richesses naturelles qui abondaient.

L'explorateur français Jacques Cartier prend possession du territoire en 1534 au nom du roi de France qui le nomme Nouvelle-France. Il faut attendre la première moitié du XVII^e siècle avant que la France entreprenne la colonisation de la vallée du Saint-Laurent à l'aide du système seigneurial. Sur le territoire de la MRC de Montmagny, des seigneuries sont concédées à partir de 1637, mais c'est à partir de 1670 qu'on colonise et habite le territoire de la MRC de Montmagny.

C'est d'abord le long du fleuve et dans la plaine de la rivière du Sud que se sont installés les premiers habitants vers la fin du XVII^e siècle. Jusqu'à la Conquête en 1760, les terres des différentes seigneuries sont distribuées, défrichées et mises en valeur par une agriculture de subsistance. Après la conquête anglaise de 1759, de nouvelles activités sont développées, reliées à la mer, à la forêt et au commerce du bois.



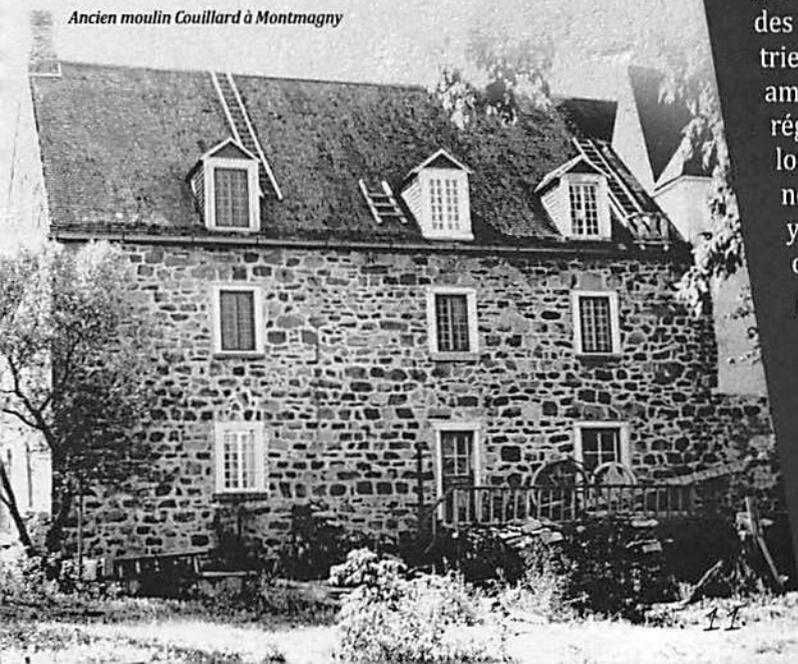
Montmagny en 1881



Limites seigneuriales des concessions



Drave sur la rivière Noire Nord-Ouest vers 1930



Ancien moulin Couillard à Montmagny

La seconde moitié du XIX^e siècle marque le début de la colonisation des Appalaches. Alors que la population de la plaine s'accroît et que les terres sont toutes occupées, de nouveaux territoires sont ouverts à la colonisation vers le sud-est. Huit nouvelles municipalités furent ainsi créées entre 1895 et 1925. Soutenue par une agriculture de subsistance, l'exploitation de la forêt devient rapidement l'activité principale du secteur sud. Elle fera entrer la région de Montmagny dans l'ère industrielle et est à l'origine d'une nouvelle prospérité pour la ville de Montmagny. L'arrivée du chemin de fer dans la deuxième moitié du XIX^e siècle n'est pas étrangère à cette prospérité puisque la région sera desservie par trois réseaux ferroviaires, dont deux presque exclusivement utilisés pour le commerce du bois.

À Montmagny, la population s'accroît grâce à l'avènement de nouvelles usines, manufactures, fonderies ou moulins qui contribuent à faire de Montmagny un pôle urbain régional. À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, l'économie et la démographie évoluent. Dans les municipalités des Appalaches, les changements dans l'industrie forestière et l'attrait des grands centres ont amené une partie de la population à quitter la région. La diversification de ces économies locales est maintenant mise à l'avant-plan. Au nord du territoire, dans la plaine, l'agriculture y est florissante. Les activités manufacturières ont subi de grands changements et ont laissé place à de nouveaux types d'industries.

Plus de 350 ans d'histoire ont modelé et marqué de façon significative le territoire de la région de Montmagny depuis l'arrivée des Européens. Cette longue histoire a laissé des patrimoines nombreux, riches et variés. À nous maintenant de les découvrir, de les faire connaître et de les protéger.



Quelques données sur la culture et le patrimoine

De nombreux éléments culturels et patrimoniaux, organismes et événements culturels sont présents dans les 14 municipalités du territoire de la MRC de Montmagny.

Ils sont résumés ci-dessous :

- ▲ 11 bibliothèques
- ▲ des croque-livres
- ▲ des clubs de lecture
- ▲ des sociétés d'histoire ou des comités culture et patrimoine
- ▲ des circuits patrimoniaux et des panneaux d'interprétation
- ▲ des expositions et des activités culturelles à la bibliothèque de Montmagny
- ▲ le Musée de l'accordéon
- ▲ le Musée de L'Isle-aux-Grues
- ▲ le Carrefour mondial de l'accordéon
- ▲ l'École Internationale de Musique de Montmagny
- ▲ 14 immeubles ou sites patrimoniaux classés par le gouvernement du Québec
- ▲ des bâtiments religieux patrimoniaux
- ▲ des églises converties en salles multifonctionnelles
- ▲ la Maison sir Étienne-Paschal-Taché
- ▲ des plaques commémoratives
- ▲ des territoires ou des sites d'intérêt esthétique, culturel ou patrimonial identifiés au schéma d'aménagement
- ▲ des visites guidées (culture, patrimoine, paysage)
- ▲ un diffuseur pluridisciplinaire : Les Arts de la scène de Montmagny
- ▲ des marchés champêtres
- ▲ deux municipalités ayant leur propre Politique culturelle : Montmagny et Cap-Saint-Ignace

Secteurs d'intervention culturels

ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART

Discipline et secteurs d'activité

- ▲ Dessin
- ▲ Artisanat
- ▲ Photographie
- ▲ Textile
- ▲ Sculpture
- ▲ Art populaire
- ▲ Peinture
- ▲ Arts médiatiques

ARTS D'INTERPRÉTATION

Discipline et secteurs d'activité

- ▲ Musique, chanson
- ▲ Théâtre, théâtre lyrique
- ▲ Danse
- ▲ Variété
- ▲ Arts du cirque
- ▲ Évènements et rendez-vous culturels
- ▲ Volets culturels des fêtes et festivals

LITTÉRATURE ET BIBLIOTHÈQUES

Discipline et secteurs d'activité

- ▲ Écriture
- ▲ Lecture
- ▲ Édition et publications
- ▲ Technologies de l'information
- ▲ Bibliothèques
- ▲ Centres de documentation

PATRIMOINE, HISTOIRE ET MUSÉOLOGIE

Discipline et secteurs d'activité

- ▲ Patrimoine matériel : paysages, architecture et patrimoine bâti, urbanisme, archéologie, patrimoine industriel
- ▲ Patrimoine immatériel : chants, coutumes, traditions, danses, musique, jeux, mythes, contes et légendes, métiers, savoir-faire
- ▲ Musées et centres/lieux d'interprétation
- ▲ Activités et symboles de commémoration
- ▲ Centres de conservation et d'archives
- ▲ Sociétés d'histoire ou du patrimoine

Sculpture gagnante du concours Sculpte ton patron à Saint-Paul-de-Montminy

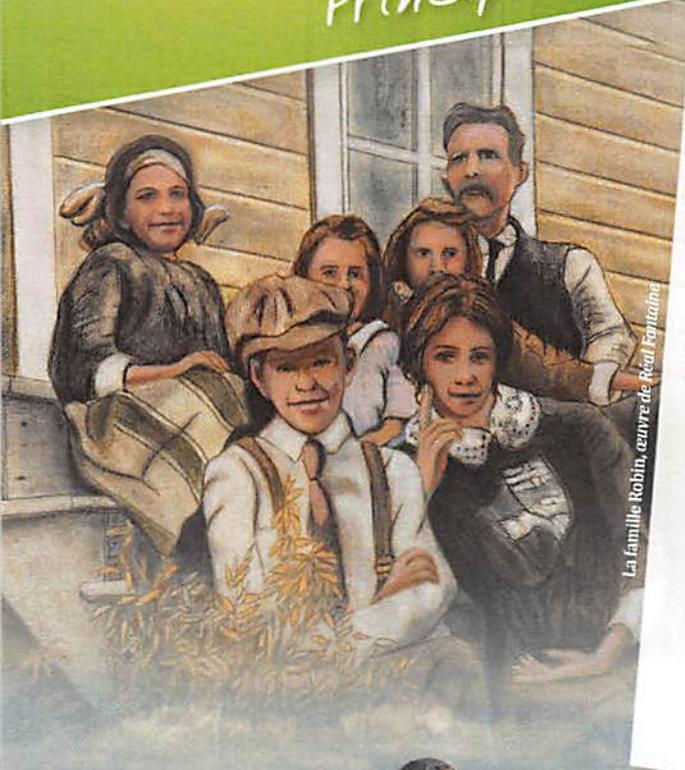


Luna Caballera à Notre-Dame-du-Rosaire

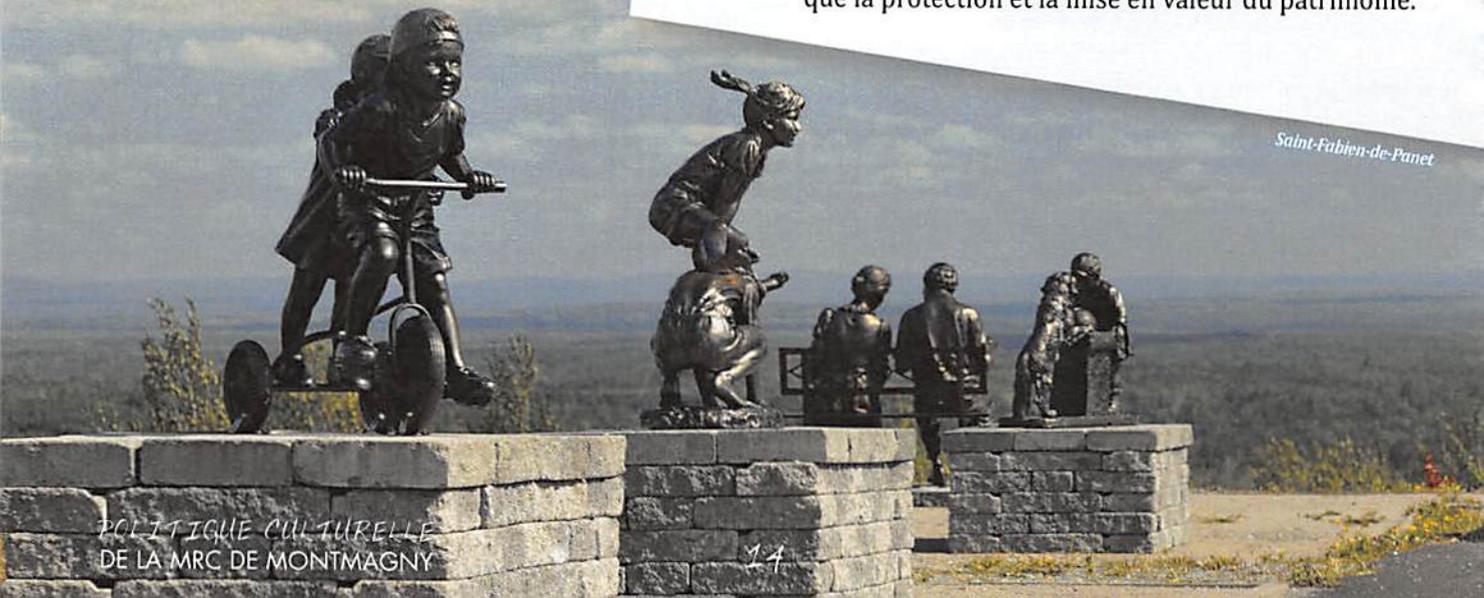
Principes directeurs

Les principes directeurs de la Politique en constituent la base. Les valeurs qu'ils véhiculent guideront la démarche culturelle que la MRC entreprend. Le conseil des maires de la MRC de Montmagny reconnaît que :

- ▲ La culture doit être accessible à tous, car elle apporte un élément essentiel à la qualité de vie des citoyens.
- ▲ Le patrimoine, l'histoire, les artistes, les organismes, les réalisations artistiques et les événements culturels contribuent à accroître le sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu de vie.
- ▲ La culture sous toutes ses formes constitue un levier incontournable de développement économique, social et touristique ainsi que d'attraction de population.
- ▲ La MRC de Montmagny et ses 14 Municipalités reconnaissent leur responsabilité quant à l'essor de la culture sur l'ensemble du territoire ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine.



La famille Robbin, œuvre de René Fopplinger



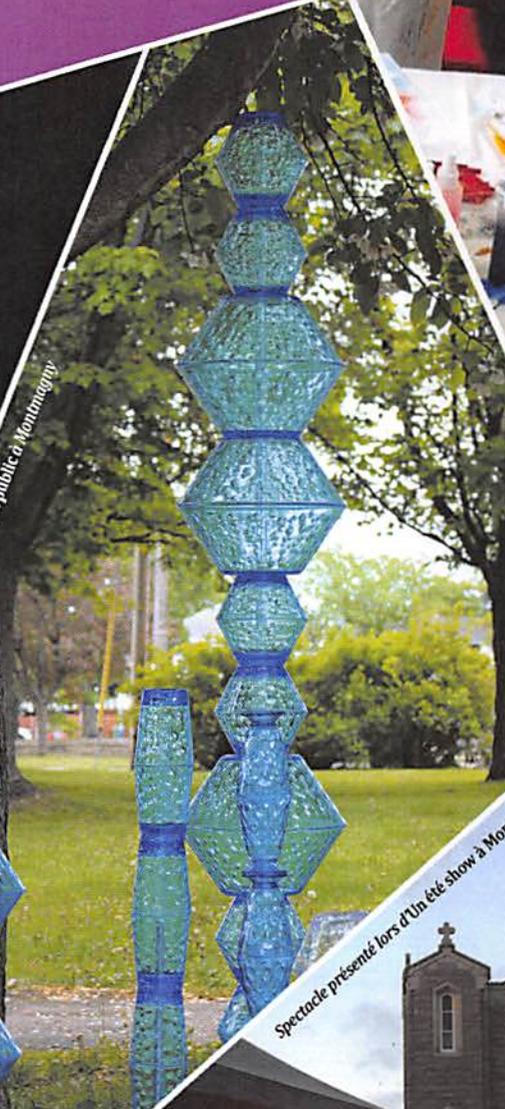
Saint-Fabien-de-Panet

Arts visuels
et d'interprétation



Carrefour mondial de l'accordéon

Événement Passage : manifestation d'art public à Montmagny



Spectacle présenté lors d'Un été show à Montmagny



La population des 14 municipalités de la MRC de Montmagny est inégalement répartie sur le territoire. Malgré cela, les citoyens doivent avoir accès à la culture sous toutes ses formes. La MRC de Montmagny s'engage en ce sens à développer la culture et les arts selon une approche régionale afin de les rendre accessibles à tous.

Orientation 1

Favoriser le développement de l'offre culturelle pour initier une participation des citoyens

Objectif 1

Appuyer et soutenir le développement d'activités de sensibilisation, d'accessibilité, de vulgarisation et d'initiation pour l'ensemble des citoyens.

Moyens envisagés

- ▲ Répertorier l'ensemble des acteurs culturels du territoire
- ▲ Collaborer à la présentation d'une programmation d'expositions sur le territoire
- ▲ Soutenir le développement d'une offre en loisir culturel dans les 14 municipalités de la MRC
- ▲ Favoriser la circulation d'activités culturelles sur l'ensemble du territoire
- ▲ Favoriser la tenue de manifestations culturelles à l'extérieur des institutions culturelles traditionnelles
- ▲ Organiser et faire connaître une offre culturelle locale auprès du milieu scolaire

Objectif 2

Établir un environnement culturel favorisant l'implication des jeunes.

Moyens envisagés

- ▲ Sensibiliser les jeunes à la culture en les exposant dès leur jeune âge à des expériences culturelles diverses
- ▲ Viser le développement de projets conjoints avec le milieu scolaire
- ▲ Proposer des initiatives de rapprochement entre les acteurs culturels actuels et les jeunes
- ▲ Évaluer l'opportunité d'un programme local « Artistes à l'école »
- ▲ Soutenir les partenariats entre nos organismes et le milieu scolaire
- ▲ Partager les espaces professionnels de diffusion entre les milieux scolaire et municipal

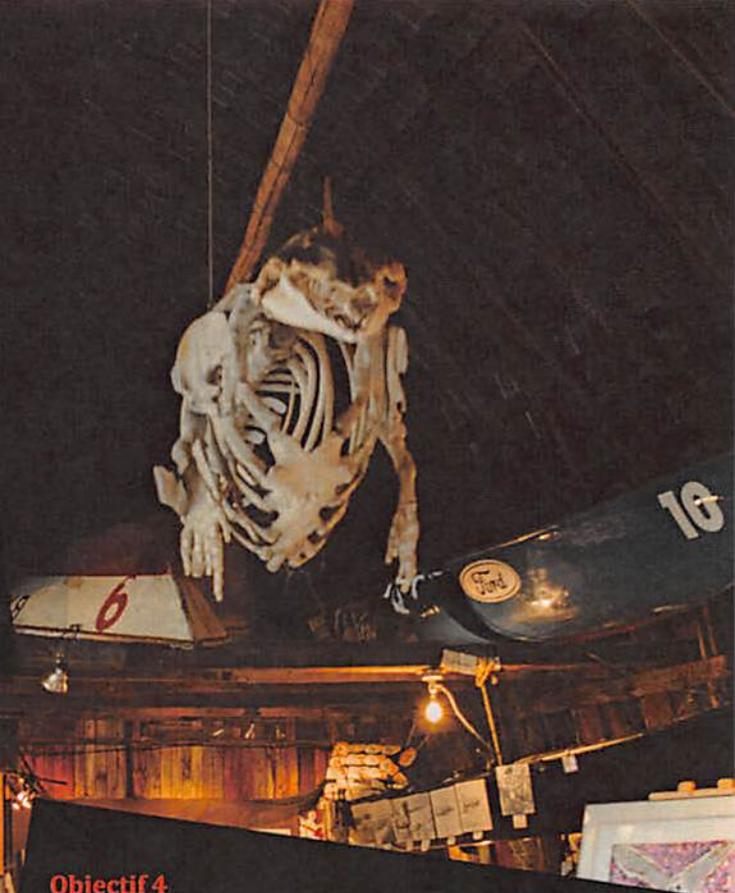


Objectif 3

Établir un environnement culturel favorable à l'implication des aînés.

Moyens envisagés

- ▲ Créer et maintenir un lien étroit entre les actions de la Politique culturelle et celles de la Politique des aînés de la MRC de Montmagny
- ▲ Soutenir l'amélioration de l'offre en loisirs culturels destinée aux aînés
- ▲ S'assurer que des événements ou des activités culturels puissent circuler sur le territoire pour rejoindre la clientèle aînée
- ▲ Favoriser la création de liens entre les aînés et les jeunes par l'entremise d'activités culturelles faisant appel à la transmission du savoir

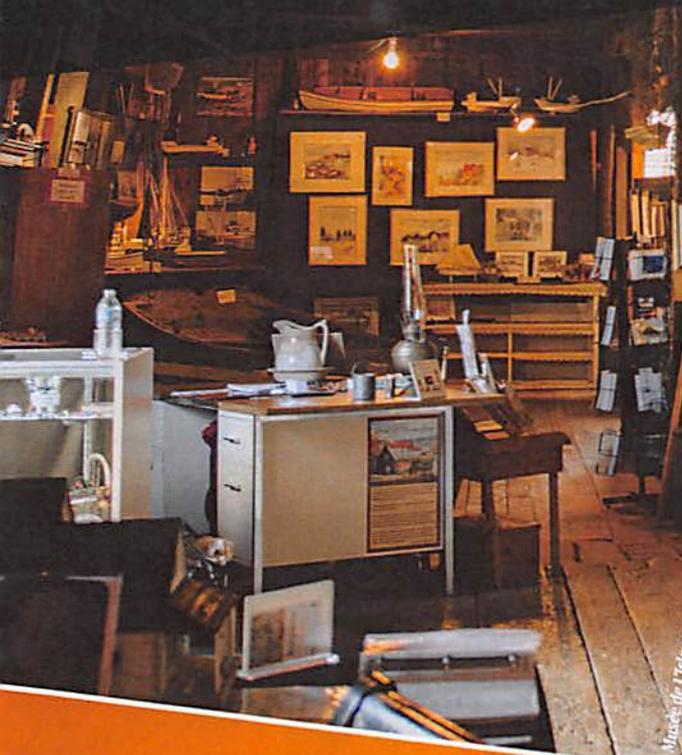


Objectif 4

Faire connaître les particularités culturelles locales à la population de l'ensemble du territoire.

Moyens envisagés

- ▲ Jumeler la culture à un événement « découverte » déjà existant
- ▲ Inviter les citoyens à découvrir la Culture à travers différentes activités gratuites
- ▲ Encourager l'émergence de produits touristiques culturels
- ▲ Favoriser les échanges entre les entreprises, les employés et le milieu culturel
- ▲ Utiliser des activités et des événements existants et gratuits pour sensibiliser la population aux différentes pratiques culturelles



L'accessibilité à la culture... suite

Orientation 2

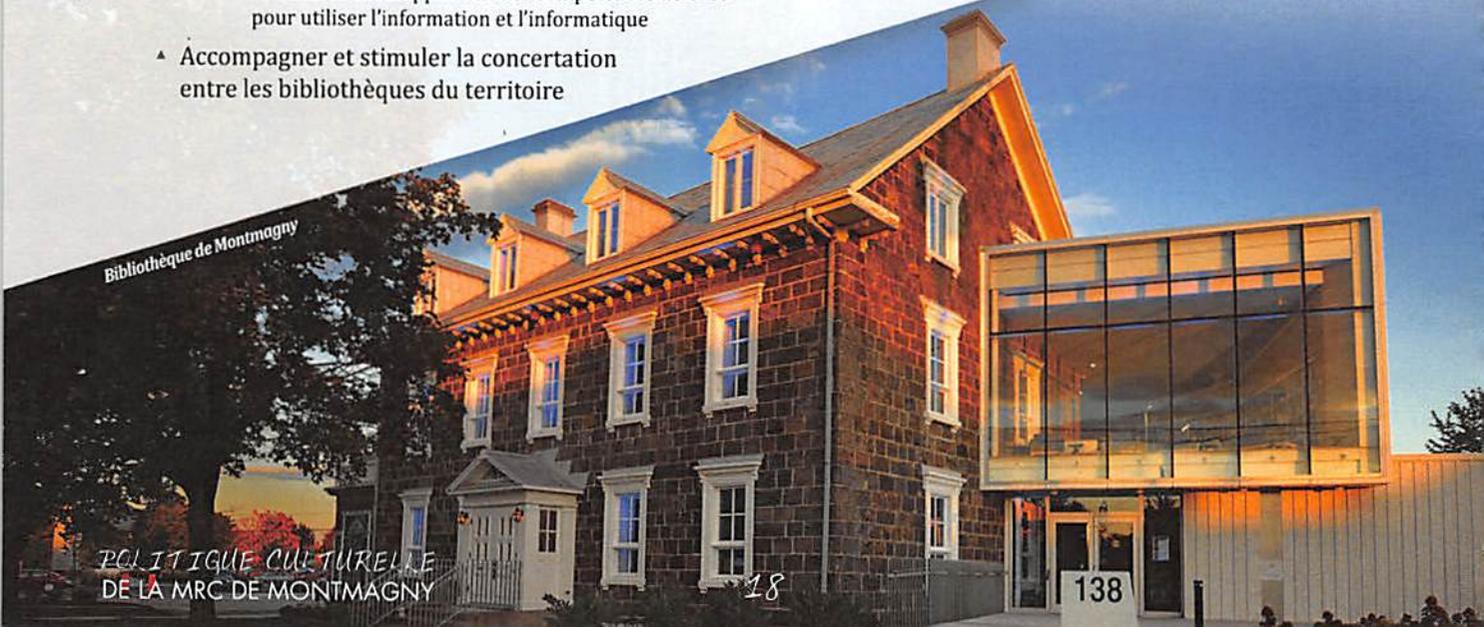
Reconnaître et positionner les bibliothèques municipales en tant que centres culturels locaux

Objectif

Consolider le rôle de la bibliothèque municipale dans l'offre culturelle locale en favorisant les partenariats avec le milieu.

Moyens envisagés

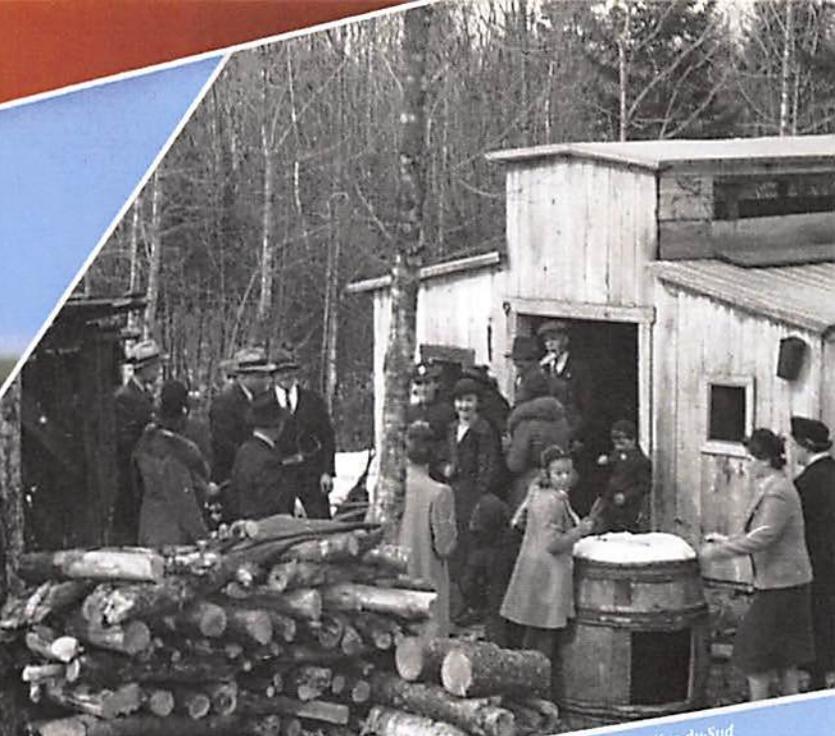
- ▲ Faciliter l'utilisation des services offerts dans les bibliothèques aux organismes communautaires, aux établissements scolaires et aux centres de la petite enfance en favorisant la concertation et l'établissement de partenariats
- ▲ Utiliser les bibliothèques comme lieu de diffusion de la Culture
- ▲ Mettre en pratique cinq des « missions de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques » :
 - Créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge
 - Stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes
 - Développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques
 - Soutenir la tradition orale
 - Faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique
- ▲ Accompagner et stimuler la concertation entre les bibliothèques du territoire



Arts et Traditions



Art populaire à Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues



Cabane à sucre à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud vers 1940

Paysage agricole à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud



Sculpture: La crie des âmes à Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Soutien, communication et concertation entre les acteurs culturels et ceux du développement local

Les différents acteurs culturels de la MRC de Montmagny sont les initiateurs de la plupart des événements ou activités culturels se déroulant sur le territoire. Afin que soient assurés leur pérennité et leurs initiatives, ils doivent être entendus et soutenus.

Orientation 1

Reconnaître les acteurs culturels et favoriser leur développement

Objectif 1

Encourager, promouvoir et soutenir les acteurs culturels (individus et organismes).

Moyens envisagés

- ▲ Se doter d'un outil de reconnaissance des organismes locaux
- ▲ Mettre en valeur les acteurs culturels par la mise en place d'outils de communication favorisant leur visibilité
- ▲ Proposer une stratégie de communication culturelle arrimée à la Politique culturelle
- ▲ Faire connaître nos réalisations culturelles et les reconnaissances reçues
- ▲ Appuyer les acteurs culturels par la diffusion d'information et la formation
- ▲ Favoriser la concertation entre les acteurs culturels
- ▲ Soutenir les initiatives culturelles locales
- ▲ Contribuer à l'organisation d'activités animées de réseautage entre les milieux culturel et des affaires

Objectif 2

Appuyer l'émergence et le développement des artistes.

Moyens envisagés

- ▲ Favoriser la création, la production et la diffusion des artistes locaux
- ▲ Identifier, reconnaître et encourager la relève artistique
- ▲ Envisager la mise en place d'un programme incitatif d'intégration d'œuvres d'art aux bâtiments publics, commerciaux et industriels

Élèves de la région suivant un cours à l'École Internationale de Musique de Montmagny



Orientation 2

Appuyer le développement culturel de la MRC
par la mise en place d'actions structurantes et stimulantes

Objectif 1

Favoriser la concertation pour le développement culturel.

Moyens envisagés

- ▲ Mettre sur pied des comités locaux ou régionaux visant la concertation et l'action
- ▲ Initier un rapprochement entre le milieu culturel et le milieu des affaires par le biais d'ambassadeurs culturels

Objectif 2

Favoriser les échanges entre le nord et le sud de la MRC.

Moyens envisagés

- ▲ Encourager le déplacement d'activités culturelles dans les municipalités du Parc des Appalaches
- ▲ Encourager la population à découvrir les activités et les infrastructures culturelles offertes sur l'ensemble du territoire

Spectacle présenté lors du Festival sportif
de Sainte-Lucie-de-Beauregard

Commemoration

150 ans



150^e anniversaire de sir Étienne-Paschal-Taché

Cénotaphe de Montmagny

1914-1918
1939-1945

100

Centenaire de Saint-Just-de-Bretonnières

Croix celtique au Lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais

POLITIQUE CULTURELLE
DE LA MRC DE MONTMAGNY

La région de Montmagny est riche d'une histoire illustrant les différentes phases d'occupation du territoire. De l'époque amérindienne en passant par les régimes français et anglais jusqu'à aujourd'hui, la MRC de Montmagny désire relever le défi collectif de se souvenir pour ne pas oublier. Les richesses de l'histoire et du patrimoine de la région doivent contribuer à renforcer l'identité territoriale et le sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu de vie. C'est pourquoi ces richesses doivent être davantage connues, reconnues, diffusées et défendues.

Orientation 1

Renforcer l'identité culturelle et accroître le sentiment d'appartenance

Objectif 1

Se positionner comme un milieu riche en histoire, en patrimoine immatériel et en paysages.

Moyens envisagés

- ▲ Identifier les paysages d'intérêt et sensibiliser la population à leur protection
- ▲ Faire l'inventaire du patrimoine immatériel de la MRC

Objectif 2

Favoriser la préservation et la mise en valeur du patrimoine matériel.

Moyens envisagés

- ▲ Mettre à jour les circuits patrimoniaux existants et les faire connaître
- ▲ Participer aux Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches récompensant des actions de conservation ou de restauration
- ▲ Initier une mise à jour et une bonification de l'inventaire du patrimoine bâti existant de la MRC
- ▲ Initier un inventaire des objets du patrimoine matériel magnymontien

Artéfacts retrouvés sur le site du Berceau de Montmagny



Grange à dime de Cap-Saint-Ignace

Artiste amateur*

Personne avec ou sans formation professionnelle, qui ne peut pas être éligible à une association d'artistes professionnels, qui pratique un art sans préoccupation de revenu, qui gagne sa vie dans une autre activité et qui ne prévoit pas gagner sa vie en le pratiquant.

Artiste professionnel

Tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement, crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

Culture**

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances. »

Identité**

« [...] ensemble de valeurs unique et irremplaçable puisque c'est par ses traditions et ses formes d'expression que chaque peuple peut manifester de la façon la plus accomplie sa présence dans le monde [...] L'identité culturelle est une richesse stimulante qui accroît les possibilités d'épanouissement de l'espèce humaine en incitant chaque peuple, chaque groupe à se nourrir de son passé, à accueillir les apports extérieurs compatibles avec ses caractéristiques propres et à continuer ainsi le processus de sa propre création. »

Magnymontien

Dénomination des habitants de la MRC de Montmagny.

Magnymontois

Dénomination des habitants de la ville de Montmagny.

* Cette définition provient du *Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale*

** Ces définitions sont tirées de UNESCO, 1982, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*.
Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico, 26 juillet-6 août 1982

Membres du comité culturel

Élus nommés par le conseil des maires de la MRC

- ▲ Réal Bolduc, maire Saint-Just-de-Bretenières
- ▲ Jocelyne Caron, mairesse Cap-Saint-Ignace

Directeurs généraux de municipalités

- ▲ Claudette Aubé, directrice générale Saint-Paul-de-Montminy
- ▲ Doris Godbout, directrice générale Sainte-Apolline-de-Patton

Citoyens impliqués en culture ou artistes

- ▲ Réal Fontaine, artiste-peintre Cap-Saint-Ignace
- ▲ Michèle Thibaut, bibliothécaire de Saint-Fabien-de-Panet Saint-Fabien-de-Panet
- ▲ Chantal Bourget, bibliothécaire de Notre-Dame-du-Rosaire Notre-Dame-du-Rosaire
- ▲ Agathe Labonté, citoyenne impliquée en culture Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Professionnels de la culture de Montmagny

- ▲ Jocelyn Landry, directeur de la Bibliothèque de Montmagny Montmagny
- ▲ Patrick Morency, coordonnateur des activités culturelles et patrimoniales à la Ville de Montmagny Montmagny
- ▲ Christian Noël, directeur général des Arts de la scène de Montmagny Montmagny
- ▲ Raynald Ouellet, directeur artistique du Carrefour mondial de l'accordéon Montmagny

Jeune

- ▲ Philippe Beaumont, agent de migration au Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny Montmagny

Un comité restreint a été formé pour travailler les versions avancées de la Politique culturelle. Il était formé de Mme Jocelyne Caron, de MM. Réal Bolduc, Jocelyn Landry, Patrick Morency et Raynald Ouellet, ainsi que du personnel de la MRC.

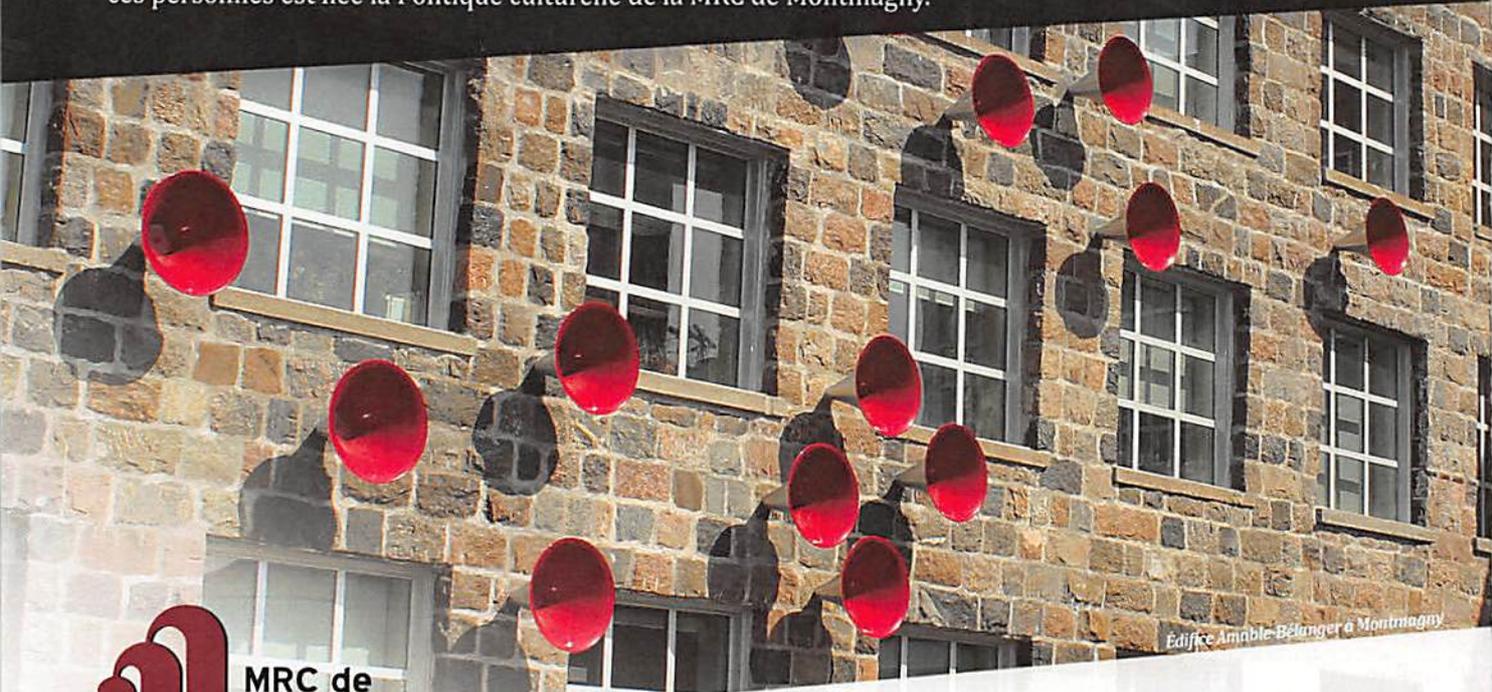
Notre-Dame-du-Rosaire

Coordination et soutien professionnel

- ▲ Catherine Plante, MRC de Montmagny
aménagiste et coordonnatrice
du comité de la Politique culturelle
- ▲ Daniel Racine, MRC de Montmagny
directeur général adjoint
- ▲ Mélanie Nadeau, MRC de Montmagny
agente de développement rural
- ▲ Isabelle Normand, Communications
régionales Montmagny
coordonnatrice
- ▲ Émilie Laurendeau, Communications
régionales Montmagny
conseillère en communication

Remerciements

La MRC de Montmagny tient à remercier sincèrement tous les individus qui se sont impliqués dans l'élaboration de cette Politique culturelle. Pendant un an, des élus et des employés municipaux, des artistes, des créateurs et des intervenants culturels ont discuté de leurs besoins en matière de culture. Lors de trois consultations publiques tenues en septembre 2016, plus de 60 personnes sont venues partager leurs idées culturelles. Du travail de toutes ces personnes est née la Politique culturelle de la MRC de Montmagny.



**MRC de
Montmagny**

6, rue St-Jean-Baptiste Est, bureau 300
Montmagny (Québec) G5V 1J7
418 248-5985 • mrc@montmagny.com

montmagny.com



Région de Montmagny



Rgion_Montmagny

POLITIQUE CULTURELLE
DE LA MRC DE MONTMAGNY

Graphisme : Julien Simard

Impression : Marquis Imprimeur

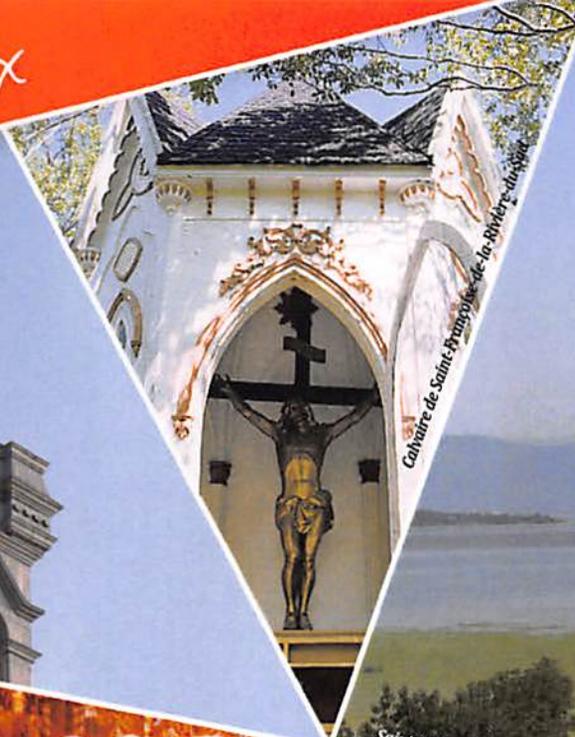
Crédits photos :

Couverture : Catherine Plante, Société d'histoire de Montmagny, Julien Simard, Sylviane Lord, Beaulieu Lavoie Photographes, Photo tirée du livre *Saint-Just-de-Bretenières 100 ans d'histoire 1916-2016* / **Page 2 :** Daniel Thibault, Lithographie tirée de l'œuvre originale réalisée pour l'exposition *Riopelle-Bourgault* présentée à Montmagny du 15 septembre au 27 octobre 1991. / **Page 4 :** S. Allard / **Page 7 :** Archives de la Côte-du-Sud, Parcs Canada / **Page 9 :** Catherine Plante / **Page 10 :** Société d'histoire de Montmagny / **Page 11 :** Collection de Marcel Lachance, Société d'histoire de Montmagny / **Page 12 :** François Cooper / **Page 14 :** Réal Fontaine, Beaulieu Lavoie Photographes / **Page 15 :** Julien Simard / **Page 17 :** S. Allard / **Page 18 :** Mélanie Nadeau, Beaulieu Lavoie Photographes / **Page 19 :** Archives de la Côte-du-Sud (Abbé Maurice Proulx), Huguette Vachon / **Page 20 :** Julien Simard / **Page 21 :** Kevin Lachance / **Page 22 :** M. Dupuis / **Page 24 :** Karine Nadeau, Sylvie Lemire / **Page 25 :** Ruralys/CRÉ Chaudière-Appalaches, 2013 / **Page 27 :** Karine Nadeau, Catherine Plante, Beaulieu Lavoie Photographes, Sylvie Lemire

Patrimoine religieux



Sainte-Apolline-de-Patton



Calvaire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



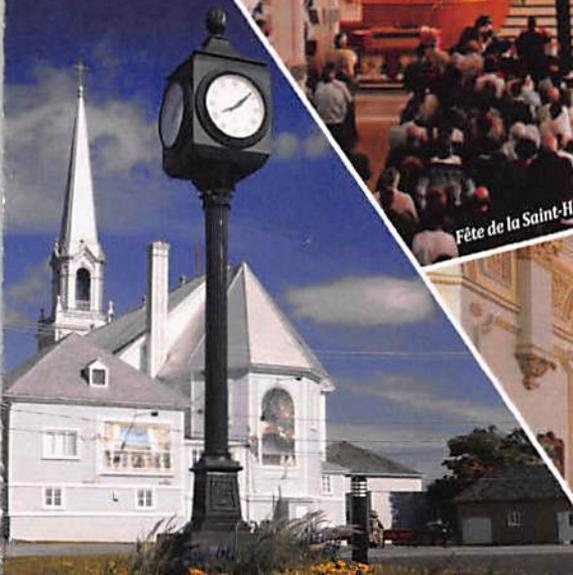
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues



Saint-Fabien-de-Panet



Berthier-sur-Mer



Fête de la Saint-Hubert à Cap-Saint-Ignace





Le logo *Culture MRC de Montmagny* comporte 14 formes aux couleurs vibrantes représentant les 14 municipalités de la MRC. Il rappelle une mosaïque de céramique, et même un coloré vitrail tel que ceux composant le décor de nos églises villageoises. La réunion des formes représente également la concertation dans l'action, la collaboration et les partenariats pour le développement culturel. Ces formes sont réunies en un oiseau stylisé. En interprétant ce symbole, on comprend aussi que toutes ensemble, les formes vont vers l'avant, vers le développement de la culture sur notre territoire.

